

N°388
SEPTEMBRE
2022

BULLETIN MENSUEL

L'AGENCE FRANCE TRÉSOR A POUR MISSION DE GÉRER LA DETTE ET LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT AU MIEUX DES INTÉRÊTS DU CONTRIBUABLE ET DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Actualité de l'Agence
France Trésor

page 1

Actualité
économique

page 2

Données générales
sur la dette

page 3

Marché
secondaire

page 5

Dettes négociables
de l'État

page 6

Économie française et
comparaisons internationales

page 8

Actualité de l'Agence
France Trésor

PROJET DE LOI DE FINANCES 2023 : BESOINS DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT EN 2023

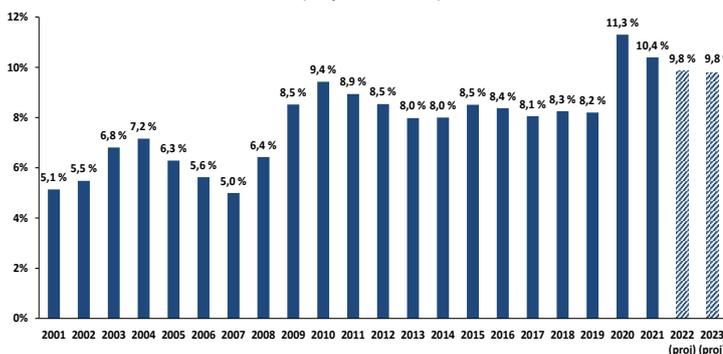
A fin septembre 2022, le taux de réalisation du programme de financement de l'État à moyen et long terme net des rachats pour 2022 (260 milliards d'euros) dépasse les 5/6ème (83,6 %).

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2022, le taux moyen pondéré sur les émissions de dette d'État à moyen et long terme ressort à 1,18 %, à comparer à un taux de -0,05 % en 2021 et des moyennes de 1,26 % sur la période 2009-2020 et de 4,15 % sur la période 1998-2008.

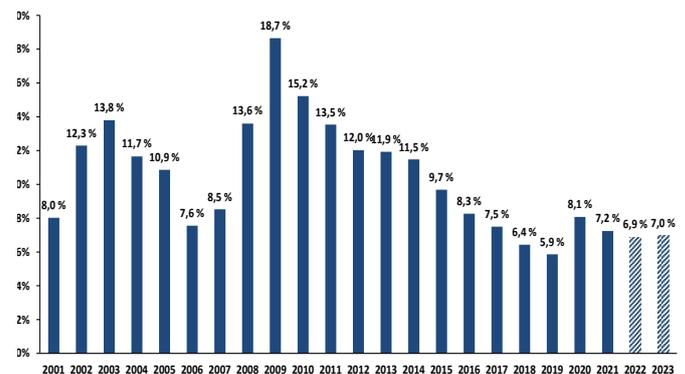
Le projet de loi de finances pour 2023 présenté en Conseil des ministres le 26 septembre 2022 prévoit un besoin prévisionnel de financement de l'État de 305,5 milliards d'euros, du fait principalement d'un déficit budgétaire de 158,5 milliards d'euros, en baisse de 14,1 milliards d'euros par rapport au déficit révisé pour 2022, et de 151,6 milliards d'euros d'amortissements de dette à moyen et long terme venant à échéance en 2023, en hausse de 10,8 milliards d'euros par rapport à 2022.

Ce besoin de financement sera couvert par (i) le programme d'émission de titres d'État à moyen et long terme à hauteur de 270,0 milliards d'euros net des rachats, (ii) 18,0 milliards d'euros de contribution du solde du compte du Trésor, (iii) 10,4 milliards d'euros de hausse de l'encours des titres d'État à court terme (BTF), (iv) 6,6 milliards d'euros d'amortissement de dette Covid par la Caisse de la dette publique, (v) et, d'autres ressources de trésorerie pour un montant de 0,5 milliard d'euros.

Programme de financement à moyen-long terme net des rachats
(en points de PIB)



Part de la dette à court terme dans l'encours de dette



La France émettra 270 milliards d'euros de titres de dette à moyen et long termes nets des rachats en 2023, un montant en hausse de 10 milliards d'euros. En pourcentage du PIB, il est stabilisé à 9,8 %. L'encours de titres à court terme sera, quant à lui, rehaussé de 10,4 milliards d'euros par rapport à fin d'année 2022, et demeure donc à environ 7 % de la dette.

Le PLF prévoit une charge budgétaire de la dette d'un montant de 51,7 milliards d'euros pour 2023, dont 0,9 milliard d'euros de charges d'intérêt sur la dette partiellement reprise de SNCF Réseau. Mesurée en comptabilité générale de l'État (comptabilité maastrichtienne communiquée à la Commission européenne), la charge de la dette s'élèverait à 37,5 milliards d'euros en 2023 après 42,2 milliards d'euros en 2022¹, baisse s'expliquant par le reflux prévu de l'inflation.

¹Pour rappel, les comptabilités budgétaire et maastrichtienne divergent quant à la prise en compte du prix de vente des titres obligataires, ce qui aboutit à des résultats différents en matière de charge de la dette. En comptabilité budgétaire, fondée sur un principe de caisse, la charge de la dette est la somme du paiement annuel des coupons tandis qu'en comptabilité maastrichtienne, fondée sur une logique de droits constatés, la charge de la dette est la charge budgétaire corrigée d'éléments comptables notamment l'étalement des primes et décotes. La date d'engagement des provisions sur la dette indexée sur l'inflation diffère aussi entre les deux comptabilités.

Par Marco Brancolini, stratégeste taux chez Nomura - publié le 8 septembre 2022

Lors de sa réunion de septembre, le Conseil des gouverneurs a rehaussé le taux de la facilité de dépôt de la BCE, l'amenant ainsi en territoire positif pour la première fois depuis juillet 2012. Peu avant cette décision, les écarts entre taux souverains et taux des contrats d'échange (*swap spreads*) s'étaient considérablement creusés, témoignant de la crainte diffuse de possibles perturbations des marchés monétaires et d'obstacles à la transmission de la politique monétaire.

Pour apaiser ces craintes, le Conseil des gouverneurs a décidé de suspendre le plafond de 0 % appliqué à la rémunération des dépôts des administrations auprès de l'Eurosystème, qui seront à la place rémunérés au taux le plus bas entre le taux de la facilité de dépôt et le taux à court terme en euros (€STR) « jusqu'au 30 avril 2023 ». Puisque le taux €STR restera structurellement inférieur à celui de la facilité de dépôt tant que seules les banques ont accès aux facilités de la BCE, les administrations continueront de recevoir un taux de rémunération inférieur à celui des banques, mais l'écart ne sera désormais plus que de quelques points de base. Les acteurs du marché ont anticipé une disponibilité accrue d'actifs standard utilisables comme garanties (*general collaterals*), ce qui a entraîné une baisse de taux des opérations de pension livrée garanties par ce type d'actifs et un resserrement immédiat des *swap spreads* : le jour de la réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE, le Schatz, emprunt d'État allemand à deux ans, a concédé 23 points de base et s'est resserré de 12 points de base par rapport aux swaps.

Néanmoins, l'orientation de la BCE prévoyant le plafonnement à 0 % de la rémunération des dépôts des administrations (2019/07) n'a pas été définitivement abrogée : en effet, la mesure provisoire prendra fin en avril 2023. Le Conseil des gouverneurs de la BCE espère certainement que, d'ici là, la hausse de l'offre et le ralentissement des achats effectués dans le cadre de la politique d'assouplissement quantitatif auront allégé la pression sur la disponibilité d'actifs utilisables comme garanties et sur les taux des pensions livrées. La situation au tournant du premier trimestre, en mars 2023, permettra déjà d'observer si les marchés de la pension livrée se normalisent.

En 2014, la BCE avait plafonné la rémunération appliquée sur les dépôts des administrations auprès des banques centrales nationales de l'Eurosystème (d'un encours actuel de 518 milliards d'euros) au taux le plus bas entre 0 % et le taux de la facilité de dépôt, afin d'encourager l'investissement de ces dépôts sur le marché et de dissiper les préoccupations relatives au financement monétaire. Avant la suspension de ce plafond, un taux de facilité de dépôt positif aurait incité les administrations à réduire le coût d'opportunité associé à la détention de grandes/d'importantes réserves de liquidités.

Puisque les restrictions sur les lignes de crédit les empêchent de placer la majeure partie de leurs liquidités auprès de banques commerciales, les administrations peuvent abaisser ce coût d'opportunité i) soit en diminuant la quantité de liquidités détenues (au moyen de rachats de titres de dette, d'une réduction des émissions, etc.), ii) soit en prêtant des liquidités sous la forme de pensions livrées, iii) soit en prêtant moins d'obligations spéciales sur le marché de la pension livrée contre des liquidités. Toutes ces options ont pour effet de réduire la disponibilité de titres utilisables en garantie : l'anticipation de telles mesures a donc naturellement contribué à augmenter la demande en dette souveraine des pays du « cœur » de la zone euro et a fortement creusé les *swap spreads* en amont de la réunion de la BCE.

La BCE peut être félicitée d'avoir résolu rapidement ce problème : bien que le troisième trimestre ne soit pas encore écoulé, les acteurs du marché commencent déjà à se préoccuper de la fin d'année et cherchent à verrouiller d'avance leur position au moment du passage à l'année suivante. D'après les données de la BCE, depuis 2016, les positions de fin d'année sur le marché de la pension livrée ont été préfinancées pour de plus grands volumes et plus tôt chaque année.

L'an dernier, le manque d'actifs utilisables comme garanties a exercé une pression sur les taux de pension implicite (*implied repo rate*) de la fin d'année, qui sont descendus jusqu'à près de -9 % en novembre avant de remonter progressivement en décembre. Un scénario similaire devrait se produire cette année, mais la décision de la BCE sur les dépôts des administrations a au moins supprimé les risques extrêmes, et écarté la possibilité de très fortes perturbations sur le marché de la pension livrée à l'approche de la fin d'année. Il est néanmoins probable que les actifs utilisables comme garanties resteront sous tension au moins jusqu'au début de l'année prochaine.

Même si la disponibilité en actifs collatéralisables devrait s'améliorer avec le temps, alors que les budgets des administrations resteront déficitaires et les bilans des banques centrales diminueront progressivement, les autorités monétaires pourraient malgré tout vouloir trouver des solutions pour alléger la pénurie structurelle de supports collatéraux de qualité. Lors de sa réunion du 22 septembre 2022, la Banque nationale suisse (BNS) a dévoilé un nouveau système de rémunération des dépôts à vue des banques, complété par des « mesures destinées à résorber les liquidités », fournissant ainsi un modèle potentiel pour alléger la pression sur les marchés des actifs utilisables comme garanties, qui connaissent de fortes tensions. Pour garantir que les taux de référence des opérations de pension livrée sur le marché monétaire « demeurent proches de son taux directeur », la BNS émet désormais des obligations (qui font elles-mêmes partie du panier collectif « SNB GC Basket ») lors d'enchères hebdomadaires à un taux marginal proche du taux gagé au jour le jour (SARON). La BNS augmente ainsi directement la disponibilité d'actifs libellés en francs suisses utilisables comme garanties pouvant faire l'objet de transactions : si cette mesure démontre son efficacité, son adoption pourrait être envisagée par d'autres banques centrales.

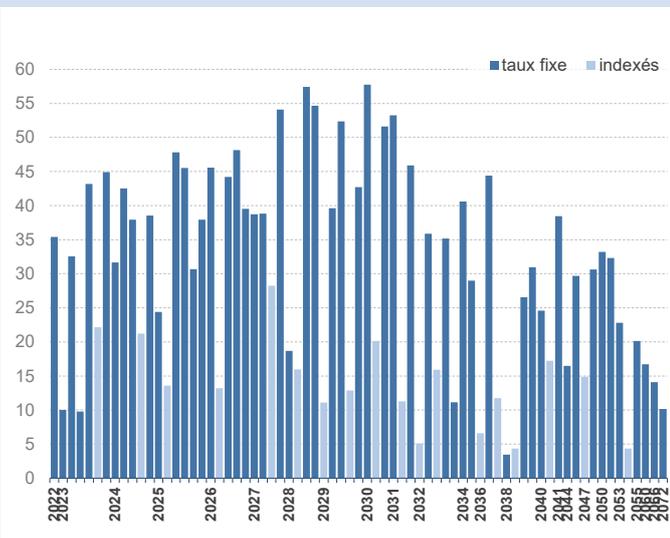
CALENDRIER INDICATIF D'ADJUDICATION

		Court terme					Moyen terme	Long terme	Indexés
Octobre 2022	date d'adjudication	3	10	17	24	31	20	6	20
	date de règlement	5	12	19	26	02/11	24	10	24
Novembre 2022	date d'adjudication	7	14	21	28	/	17	3	17
	date de règlement	9	16	23	30	/	21	7	21

Source : Agence France Trésor

DETTE NÉGOCIABLE À MOYEN ET LONG TERME DE L'ÉTAT AU 31 AOÛT 2022

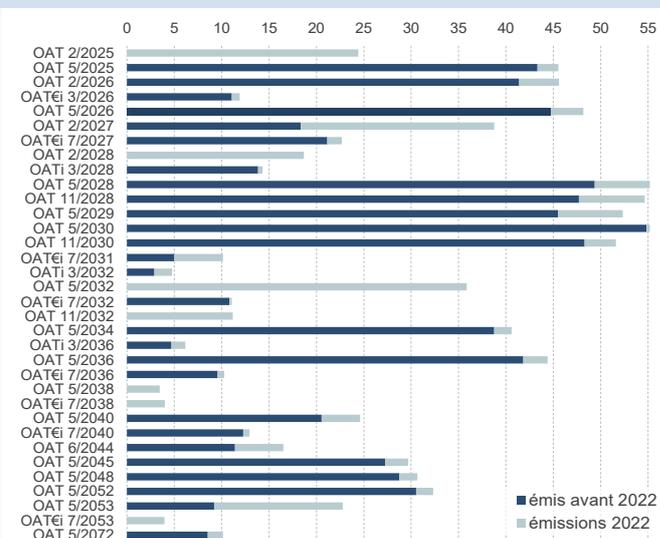
ENCOURS ACTUALISÉ PAR LIGNE, EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

MOYEN ET LONG TERME : ÉMISSIONS DE L'ANNÉE ET CUMUL AU 31 AOÛT 2022

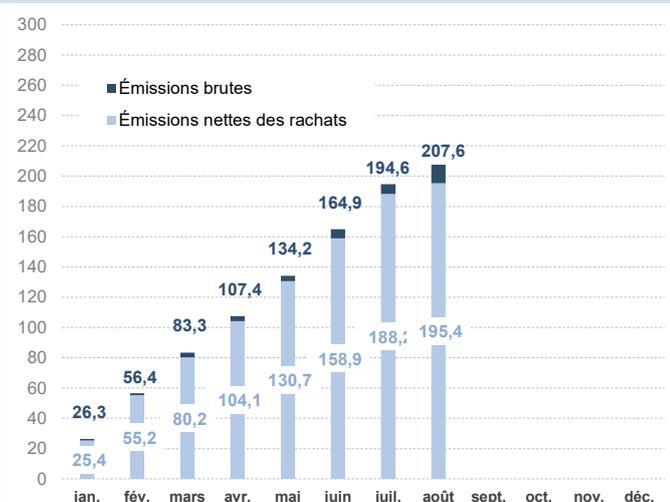
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

ÉMISSIONS AU 31 AOÛT 2022

EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

MOYEN ET LONG TERME : ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL AU 31 AOÛT 2022

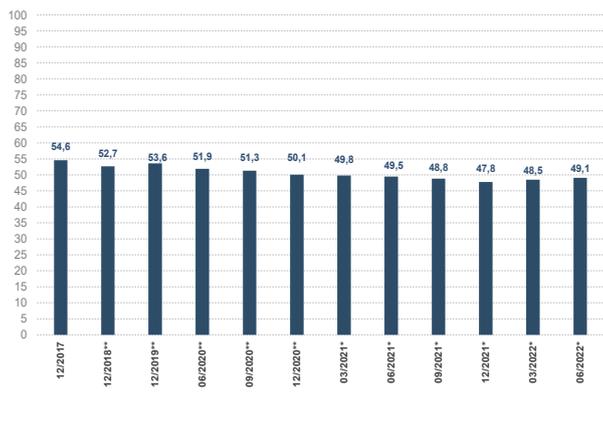
EN MILLIARDS D'EUROS

Mois	Intérêts	Amortissements
sept-22		
oct-22	9,1	35,4
nov-22	1,8	
déc-22		
janv-23		
févr-23	0,1	10,0
mars-23	0,1	32,5
avr-23	9,1	9,8
mai-23	9,4	43,2
juin-23	0,6	
juil-23	2,6	22,9
août-23		

Source : Agence France Trésor

DÉTENTION PAR LES NON-RÉSIDENTS DES TITRES DE LA DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT : 2^{ÈME} TRIMESTRE 2022

EN % DE LA DETTE NÉGOCIABLE EXPRIMÉE EN VALEUR DE MARCHÉ



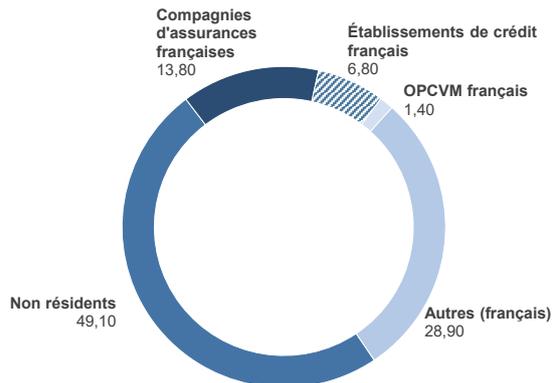
* Chiffres établis avec les positions titres trimestrielles

** Chiffres révisés avec la position titres du dernier rapport annuel

Source : Banque de France

DÉTENTION DES TITRES DE LA DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT PAR GROUPE DE PORTEURS : 2^{ÈME} TRIMESTRE 2022

STRUCTURE EN % EXPRIMÉE EN VALEUR DE MARCHÉ



Source : Banque de France

DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT AU 31 AOÛT 2022

EN EUROS

Total dette à moyen terme et long terme	2 092 344 079 378
Encours démembré	56 689 971 200
Durée de vie moyenne	9 ans et 39 jours
Total dette à court terme	144 552 000 000
Durée de vie moyenne	120 jours
Encours total	2 236 896 079 378
Durée de vie moyenne	8 ans et 197 jours

Source : Agence France Trésor

DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT DEPUIS FIN 2019 AU 31 AOÛT 2022

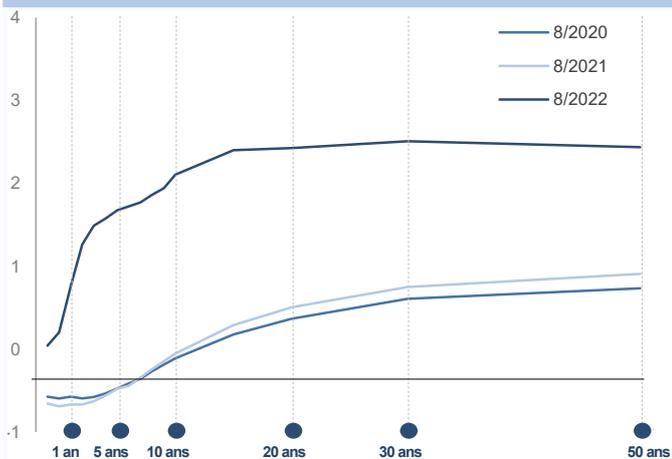
EN MILLIARDS D'EUROS

	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021	Fin juillet 2022	Fin août 2022
Encours de la dette négociable	1 823	2 001	2 145	2 227	2 237
<i>dont titres indexés</i>	226	220	236	247	250
Moyen et Long Terme	1 716	1 839	1 990	2 083	2 092
Court Terme	107	162	155	144	145
Durée de vie moyenne de la dette négociable					
	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans
	63 jours	73 jours	153 jours	221 jours	197 jours

Source : Agence France Trésor

COURBE DES TAUX SUR TITRES D'ÉTAT FRANÇAIS

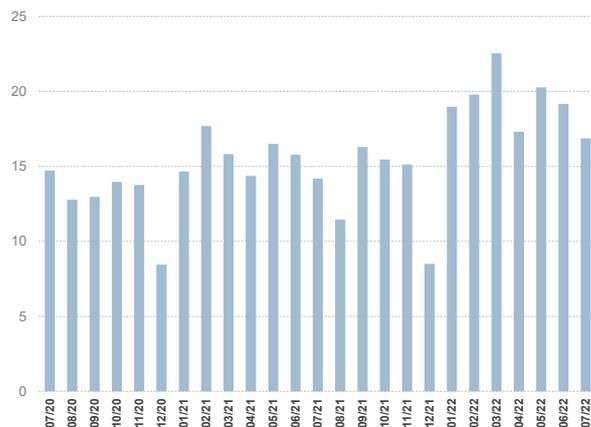
VALEUR EN FIN DE MOIS, EN %



Source : Bloomberg

VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS QUOTIDIENNES SUR LES TITRES À MOYEN ET LONG TERME

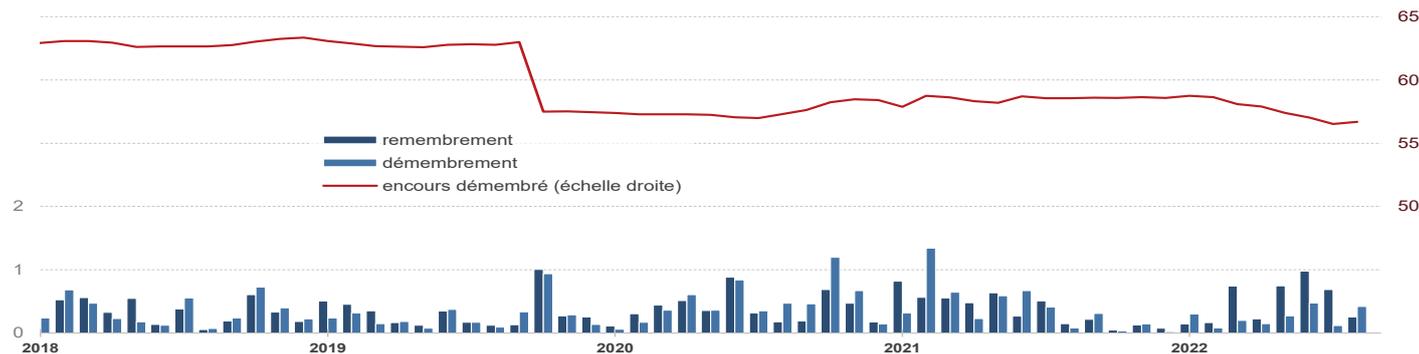
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : déclarations des SVT, hors flux réalisés dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public du système européen de l'Eurosystème

MONTANT DES OPÉRATIONS DE DÉMEMBRÉMENT ET DE REMEMBREMENT

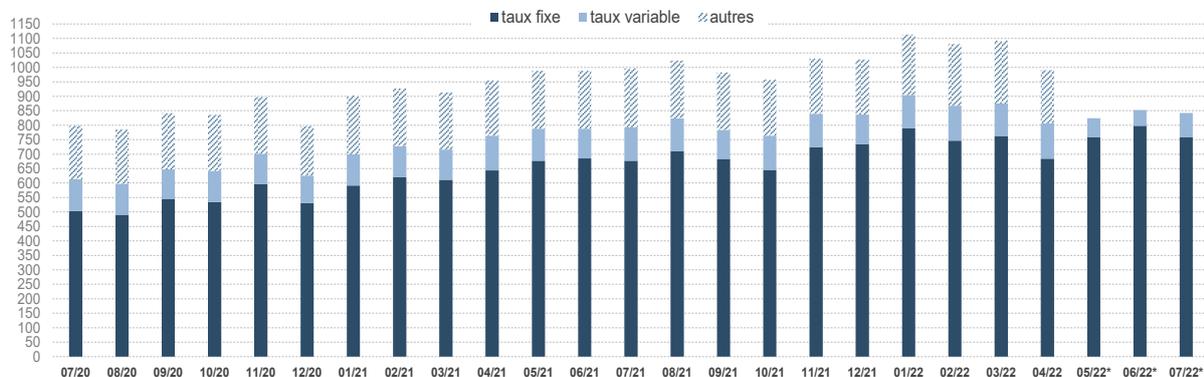
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Euroclear

ENCOURS CUMULÉS DES PENSIONS DES SVT EN FIN DE MOIS

EN MILLIARDS D'EUROS



*Nouveau format de collecte de données reposant notamment sur des encours en valeur faciale

Source : déclarations des SVT

DETTE À COURT TERME AU 31 AOÛT 2022

Code ISIN	Échéance	Encours (€)
FR0126893587	BTF 7 septembre 2022	7 599 000 000
FR0127176453	BTF 14 septembre 2022	6 762 000 000
FR0127176461	BTF 21 septembre 2022	4 893 000 000
FR0127176479	BTF 28 septembre 2022	5 847 000 000
FR0126893694	BTF 5 octobre 2022	7 026 000 000
FR0127316927	BTF 12 octobre 2022	6 343 000 000
FR0127176487	BTF 19 octobre 2022	5 657 000 000
FR0127316935	BTF 26 octobre 2022	6 484 000 000
FR0126893702	BTF 2 novembre 2022	6 430 000 000
FR0127316943	BTF 9 novembre 2022	6 011 000 000
FR0127176495	BTF 16 novembre 2022	5 284 000 000
FR0127316950	BTF 23 novembre 2022	5 954 000 000
FR0126893710	BTF 30 novembre 2022	3 248 000 000
FR0127316976	BTF 14 décembre 2022	5 464 000 000
FR0127034694	BTF 4 janvier 2023	7 040 000 000
FR0127316984	BTF 11 janvier 2023	7 436 000 000
FR0127034702	BTF 25 janvier 2023	5 965 000 000
FR0127316992	BTF 8 février 2023	1 585 000 000
FR0127034710	BTF 22 février 2023	6 905 000 000
FR0127034728	BTF 22 mars 2023	5 544 000 000
FR0127176370	BTF 19 avril 2023	5 589 000 000
FR0127176388	BTF 17 mai 2023	4 721 000 000
FR0127176396	BTF 14 juin 2023	5 603 000 000
FR0127317016	BTF 12 juillet 2023	6 536 000 000
FR0127317024	BTF 9 août 2023	4 626 000 000

DETTE À MOYEN ET LONG TERME (ÉCHÉANCES 2022 - 2025) AU 31 AOÛT 2022

Code ISIN	Libellé	Encours (€)	Coeff. ind.	Encours nomi. (€)	Démembrés (€)	CAC*
	Échéance 2022	35 420 000 000				
FR0011337880	OAT 2,25% 25 octobre 2022	35 420 000 000			0	
	Échéance 2023	162 577 710 783				
FR0013479102	OAT 0,00% 25 février 2023	10 009 000 000			0	×
FR0013283686	OAT 0,00% 25 mars 2023	32 538 500 000			0	×
FR0000571085	OAT 8,50% 25 avril 2023	9 766 695 903			5 124 965 200	
FR0011486067	OAT 1,75% 25 mai 2023	43 186 000 000			0	×
FR0010585901	OATi 2,10% 25 juillet 2023	22 159 514 880 (1)	1,22781	18 048 000 000	0	
FR0010466938	OAT 4,25% 25 octobre 2023	44 918 000 000			452 985 000	
	Échéance 2024	171 889 026 720				
FR0014001N46	OAT 0,00% 25 février 2024	31 676 000 000			0	×
FR0013344751	OAT 0,00% 25 mars 2024	42 533 000 000			0	×
FR0011619436	OAT 2,25% 25 mai 2024	37 948 000 000			0	×
FR0011427848	OAT€i 0,25% 25 juillet 2024	21 196 026 720 (1)	1,18288	17 919 000 000	0	×
FR0011962398	OAT 1,75% 25 novembre 2024	38 536 000 000			42 000 000	×
	Échéance 2025	199 906 049 438				
FR0014007TY9	OAT 0,00% 25 février 2025	24 402 000 000			0	×
FR0012558310	OATi 0,10% 1 mars 2025	13 584 121 320 (1)	1,11914	12 138 000 000	0	×
FR0013415627	OAT 0,00% 25 mars 2025	47 814 000 000			0	×
FR0012517027	OAT 0,50% 25 mai 2025	45 530 000 000			0	×
FR0000571150	OAT 6,00% 25 octobre 2025	30 653 928 118			2 786 964 400	
FR0012938116	OAT 1,00% 25 novembre 2025	37 922 000 000			0	×

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

* Les certificats des titres créés après le 1er mars 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

DETTE À MOYEN ET LONG TERME (ÉCHÉANCES 2026 ET PLUS) AU 31 AOÛT 2022

Code ISIN	Libellé	Encours (€)	Coeff. ind.	Encours nomi. (€)	Démembrés (€)	CAC*
Échéance 2026		190 691 144 000				
FR0013508470	OAT 0,00% 25 février 2026	45 590 000 000			0	x
FR0013519253	OAT€i 0,10% 1 mars 2026	13 206 144 000 (1)	1,10976	11 900 000 000	0	x
FR0010916924	OAT 3,50% 25 avril 2026	44 202 000 000			0	
FR0013131877	OAT 0,50% 25 mai 2026	48 166 000 000			0	x
FR0013200813	OAT 0,25% 25 novembre 2026	39 527 000 000			0	x
Échéance 2027		159 880 634 090				
FR0014003513	OAT 0,00% 25 février 2027	38 747 000 000			0	x
FR0013250560	OAT 1,00% 25 mai 2027	38 814 000 000			0	x
FR0011008705	OAT€i 1,85% 25 juillet 2027	28 220 634 090 (1)	1,24479	22 671 000 000	0	
FR0011317783	OAT 2,75% 25 octobre 2027	54 099 000 000			64 743 600	
Échéance 2028		146 807 224 391				
FR001400AIN5	OAT 0,75% 25 février 2028	18 693 000 000			0	x
FR0013238268	OATi 0,10% 1 mars 2028	15 986 042 240 (1)	1,11728	14 308 000 000	0	x
FR0000571226	OAT zéro coupon 28 mars 2028	33 182 151 (2)		46 232 603	-	
FR0013286192	OAT 0,75% 25 mai 2028	57 437 000 000			0	x
FR0013341682	OAT 0,75% 25 novembre 2028	54 658 000 000			0	x
Échéance 2029		158 617 382 146				
FR0013410552	OAT€i 0,10% 1 mars 2029	11 091 963 780 (1)	1,12074	9 897 000 000	0	x
FR0000571218	OAT 5,50% 25 avril 2029	39 618 880 458			2 091 646 100	
FR0013407236	OAT 0,50% 25 mai 2029	52 350 000 000			0	x
FR0000186413	OATi 3,40% 25 juillet 2029	12 856 537 908 (1)	1,39971	9 185 144 000	0	
FR0013451507	OAT 0,00% 25 novembre 2029	42 700 000 000			0	x
Échéance 2030		129 476 634 080				
FR0011883966	OAT 2,50% 25 mai 2030	57 749 000 000			0	x
FR0011982776	OAT€i 0,70% 25 juillet 2030	20 121 634 080 (1)	1,16769	17 232 000 000	0	x
FR0013516549	OAT 0,00% 25 novembre 2030	51 606 000 000			0	x
Échéance 2031		110 443 410 520				
FR0012993103	OAT 1,50% 25 mai 2031	53 267 000 000			53 900 000	x
FR0014001N38	OAT€i 0,10% 25 juillet 2031	11 280 410 520 (1)	1,11148	10 149 000 000	0	x
FR0014002WK3	OAT 0,00% 25 novembre 2031	45 896 000 000			0	x
Échéance 2032		103 264 160 260				
FR0014003N51	OATi 0,10% 1 mars 2032	5 117 778 460 (1)	1,07381	4 766 000 000	0	x
FR0014007L00	OAT 0,00% 25 mai 2032	35 865 000 000			0	x
FR0000188799	OAT€i 3,15% 25 juillet 2032	15 930 059 200 (1)	1,43968	11 065 000 000	0	
FR0000187635	OAT 5,75% 25 octobre 2032	35 192 322 600			10 703 657 400	
FR001400BKZ3	OAT 2,00% 25 novembre 2032	11 159 000 000			0	x
Échéances 2033 et plus		523 370 702 950				
FR0013313582	OAT 1,25% 25 mai 2034	40 613 000 000			0	x
FR0010070060	OAT 4,75% 25 avril 2035	29 004 000 000			2 444 737 000	
FR0013524014	OATi 0,10% 1 mars 2036	6 592 423 040 (1)	1,07072	6 157 000 000	0	x
FR0013154044	OAT 1,25% 25 mai 2036	44 411 000 000			0	x
FR0013327491	OAT€i 0,10% 25 juillet 2036	11 755 461 840 (1)	1,14531	10 264 000 000	0	x
FR0014009O62	OAT 1,25% 25 mai 2038	3 466 000 000			0	x
FR001400AQH0	OAT€i 0,10% 25 juillet 2038	4 365 280 000 (1)	1,09132	4 000 000 000	0	x
FR0010371401	OAT 4,00% 25 octobre 2038	26 534 000 000			4 652 641 400	
FR0013234333	OAT 1,75% 25 juin 2039	30 941 000 000			0	x
FR0013515806	OAT 0,50% 25 mai 2040	24 600 000 000			0	x
FR0010447367	OAT€i 1,80% 25 juillet 2040	17 242 114 400 (1)	1,33360	12 929 000 000	0	
FR0010773192	OAT 4,50% 25 avril 2041	38 446 000 000			4 488 299 000	
FR0014002JM6	OAT 0,50% 25 juin 2044	16 498 000 000			0	x
FR0011461037	OAT 3,25% 25 mai 2045	29 702 000 000			776 510 000	x
FR0013209871	OAT€i 0,10% 25 juillet 2047	14 874 613 830 (1)	1,16217	12 799 000 000	0	x
FR0013257524	OAT 2,00% 25 mai 2048	30 644 000 000			639 300 000	x
FR0013404969	OAT 1,50% 25 mai 2050	33 195 000 000			206 900 000	x
FR0013480613	OAT 0,75% 25 mai 2052	32 326 000 000			699 100 000	x
FR0014004J31	OAT 0,75% 25 mai 2053	22 796 000 000			183 000 000	x
FR0014008181	OAT€i 0,10% 25 juillet 2053	4 323 809 840 (1)	1,09132	3 962 000 000	0	x
FR0010171975	OAT 4,00% 25 avril 2055	20 118 000 000			11 064 218 000	
FR0010870956	OAT 4,00% 25 avril 2060	16 696 000 000			8 932 404 100	
FR0013154028	OAT 1,75% 25 mai 2066	14 075 000 000			1 185 800 000	x
FR0014001NN8	OAT 0,50% 25 mai 2072	10 152 000 000			96 200 000	x

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

(2) valeur actualisée au 28 mars 2021; non offerte à la souscription

* Les certificats des titres créés après le 1er mars 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

DERNIERS INDICATEURS CONJONCTURELS

Production industrielle, glissement annuel	-0,2 %	07/2022
Consommation des ménages*, glissement annuel	-3,0 %	08/2022
Taux de chômage (BIT)	7,4 %	T2-2022
Prix à la consommation, glissement annuel		
• ensemble	5,9 %	08/2022
• ensemble hors tabac	6,0 %	08/2022
Solde commercial, fab-fab, cvs	-14,5 Md€	07/2022
" "	-13,1 Md€	06/2022
Solde des transactions courantes, cvs	-5,3 Md€	07/2022
" "	-1,5 Md€	06/2022
Taux de l'échéance constante 10 ans (TEC10)	2,71 %	30/9/2022
Taux d'intérêt à 3 mois (Euribor)	0,66 %	30/9/2022
Euro / dollar	0,98	30/9/2022
Euro / yen	141,70	30/9/2022

SITUATION MENSUELLE DU BUDGET DE L'ÉTAT

EN MILLIARDS D'EUROS

	2020	2021	niveau à la fin juillet		
			2020	2021	2022
Solde du budget général	-172,68	-171,52	-120,05	-148,51	-110,11
Recettes	282,69	324,95	149,25	156,02	192,91
Dépenses	455,37	496,47	269,30	304,52	303,01
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-5,42	0,79	-30,99	-18,13	-21,11
Solde général d'exécution	-178,07	-170,73	-151,04	-166,64	-131,22

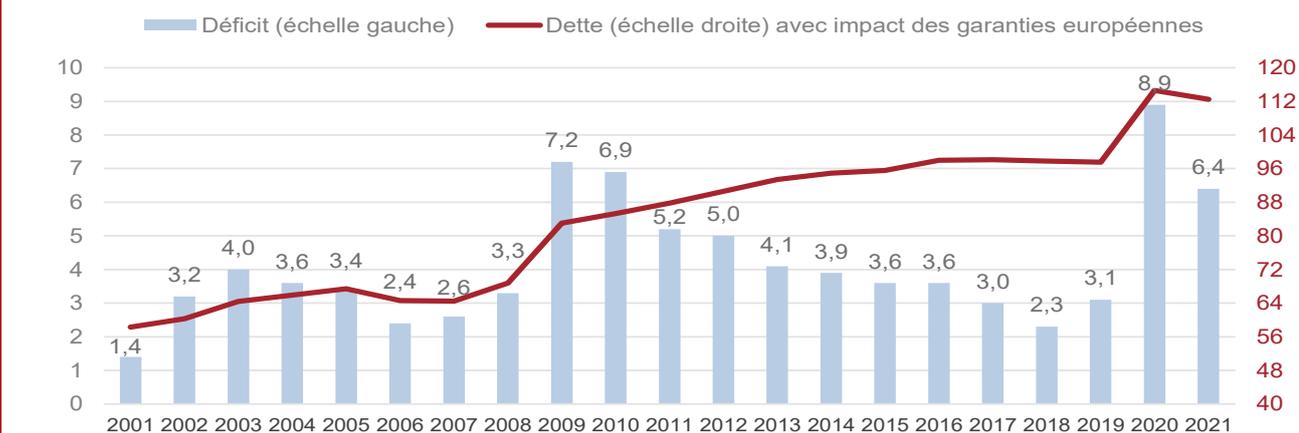
* produits manufacturés

Sources : Insee, MEFSIN, Banque de France

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

FINANCES PUBLIQUES : DÉFICIT ET DETTE

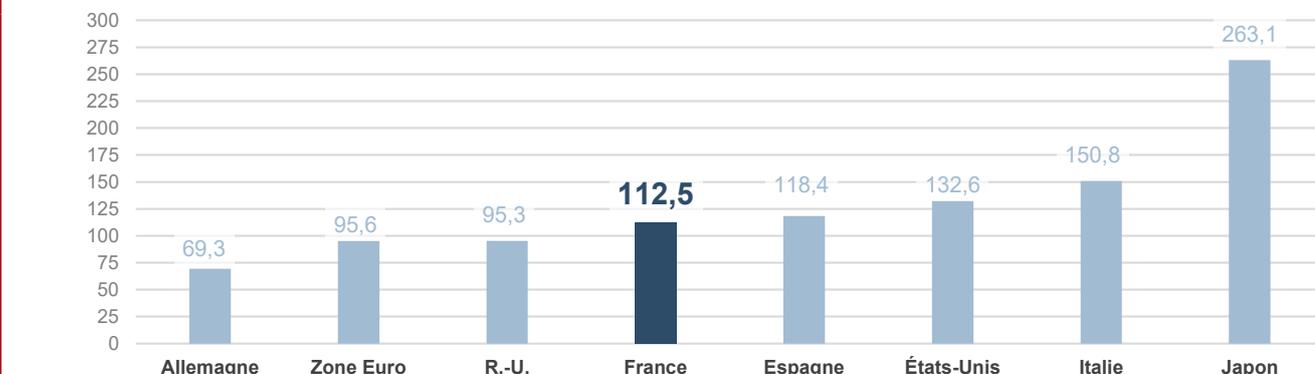
EN % DU PIB



Source : Insee

DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 2021

EN % DU PIB



Sources : Eurostat, FMI, Insee

OCTOBRE 2022 

5 Indice de la production industrielle en août	7 Balance des paiements en août	7 Commerce extérieur en août	14 Réserves nettes de change en septembre	14 Indice des prix à la consommation en septembre - résultats définitifs	19 Inflation (IPCH) : indice définitif en septembre
20 Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en octobre	26 Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages en octobre	28 Comptes nationaux trimestriels : première estimation	28 Dépenses de consommation des ménages en biens en septembre	28 Indices de prix de production et d'importation de l'industrie en Septembre	28 Indice des prix à la consommation en octobre - résultats provisoires
31 Inflation (IPCH) : indice provisoire en octobre					

NOVEMBRE 2022 

4 Emploi salarié - première estimation au T3	4 Indice de la production industrielle en septembre	8 Balance des paiements en septembre	8 Commerce extérieur en septembre	15 Taux de chômage au sens du BIT au T3	15 Réserves nettes de change en octobre
15 Indice des prix à la consommation en octobre - résultats définitifs	17 Inflation (IPCH) : indice définitif en octobre	24 Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en novembre	25 Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages en novembre	30 Dépenses de consommation des ménages en biens en octobre	30 Comptes nationaux trimestriels : résultats définitifs au T3
30 Indices de prix de production et d'importation de l'industrie en octobre	30 Indice des prix à la consommation en novembre - résultats provisoires	30 Inflation (IPCH) : indice provisoire en novembre			

Sources : Insee, Eurostat

Directeur de publication : Cyril Rousseau
Rédaction : Agence France Trésor
Disponible en français, anglais et également en arabe, chinois, espagnol, japonais et russe sur demande

www.aft.gouv.fr

Bloomberg : TREX<GO> • REUTERS : <TRESOR> • 

Cette publication, propriété exclusive de l'AFT, est protégée, dans toutes ses composantes, par les dispositions du code de la propriété intellectuelle, notamment celles relatives aux droits d'auteur. Toute reproduction des contenus, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par l'Agence, est strictement interdite. En conséquence, toute reproduction des contenus de l'œuvre, exclusivement limitée à des fins non commerciales, devra dans tous les cas obtenir l'autorisation du titulaire des droits. La demande d'autorisation devra être exercée auprès du directeur de la publication, par courriel, à l'adresse suivante : « contact@aft.gouv.fr ».

Les réutilisations devront indiquer la source et la date de la reproduction, assorties du symbole «© Agence France Trésor ».